

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Mesures de lutte contre la violence à l'école : SUD éducation s'oppose catégoriquement aux annonces ministérielles

Ce mercredi 30 octobre, le ministre Blanquer a annoncé une série de mesures pour lutter contre la violence à l'école suite à l'agression d'une enseignante à Créteil et à la vague d'indignation suivie sur twitter. SUD éducation a dénoncé immédiatement la récupération par la droite et l'extrême-droite du mouvement #pasdevague. Aujourd'hui, c'est le ministère qui donne dans la surenchère sécuritaire et réactionnaire. Ces annonces démagogiques s'adressent à la frange la plus réactionnaire de l'opinion publique, plus qu'aux collègues qui ne se reconnaîtront pas dans les annonces ministérielles, qui oscillent entre le plus inquiétant et le plus ridicule.

Pour commencer par le ridicule, le ministre annonce la mise en place de mécanismes qui existent déjà. Le ministre prétend offrir la possibilité aux enseignant-e-s de notifier les incidents dans un registre. Ce registre existe déjà : il s'agit du registre santé et sécurité au travail (RSST), et force est de constater qu'en réalité, l'administration, lorsqu'elle daigne le rendre visible et accessible, ne prend que trop rarement la peine de répondre à ce qui est consigné dedans*. De même, le ministre insiste sur la protection fonctionnelle : celle-ci existe également déjà, mais en obtenir le bénéfice relève pour les personnels d'un véritable parcours du combattant. Il est scandaleux de voir le ministère brandir des possibilités qui relèvent de la santé et des conditions de travail des personnels alors que dans le même temps le gouvernement supprime les CHSCT.

Les autres annonces, plus inquiétantes, versent dans la surenchère sécuritaire. La présence de policiers dans les écoles et établissements est sérieusement envisagée. SUD éducation s'oppose catégoriquement à cette possibilité : nous combattons cette vision punitive et carcérale de l'école, à l'opposé de la nôtre. Le ministre envisage aussi la simplification du conseil de discipline : SUD éducation dénonce la perspective d'une justice expéditive dans les établissements scolaires, dans laquelle notamment le nombre de sièges en Conseil de discipline serait divisé par deux. Enfin, le ministère envisage de créer un nouveau type d'établissement pour prendre en charge les élèves exclus à plusieurs reprises de leur établissement : l'expérience désastreuse des ERS (établissements de réinsertion scolaire), mis en place durant le mandat Sarkozy, est en passe d'être renouvelée.

* sur le RSST : <https://www.sudeducation.org/Registre-de-sante-et-securite-au-travail-un-outil-de-lutte-pour-nos-conditions.html>

SUD éducation dénonce fermement et sans ambiguïté ces mesures rétrogrades. Le ministère exploite la souffrance au travail des enseignant-e-s pour donner des gages aux franges les plus réactionnaires de la société. La solution ne viendra certainement pas d'une approche sécuritaire et répressive mais de réels moyens pour l'éducation : création massive de postes, baisse généralisée du nombre d'élèves par classe et la fin de la précarité. À l'heure de #pasdevague, SUD éducation porte haut et fort ses revendications pour l'amélioration des conditions de travail des enseignant-e-s et d'études des élèves et pour une école égalitaire et émancipatrice.